

## Boite à outils

### > Kit de communication #MarquerDemain

La FFF met à disposition des **supports et affiches de communication** sur le thème de la protection du licencié  
<https://www.fff.fr/651-marquer-demain.html>

### > Documents de sensibilisation "Colosse aux pieds d'argile"

L'association **Colosse aux pieds d'argile** propose sur son site internet des **documents et affiches de sensibilisation** à destination de différents publics.  
<https://collecter.ligue-cancer.net/events/octobre-rose-22>

### > Validité de la carte professionnelle

Les dirigeants de club peuvent vérifier la **validité de la carte professionnelle** de leurs **éducateurs salariés** via une plateforme du Ministère des sports  
<http://eapspublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Recherche>

### > Cours en ligne délivrés par l'UEFA

Ces cours sont à destination des **éducateurs et dirigeants**, ils portent sur le **respect des droits de l'enfant** dans le football.  
<https://uefa-safeguarding.eu/cours-en-ligne-de-luefa-relatifs-la-sauvegarde-de-lenfance-french>

### > Déclaration d'honorabilité éducateurs bénévoles

Les clubs peuvent **faire signer** à tous les **éducateurs bénévoles** une déclaration d'honorabilité  
<https://media.fff.fr/uploads/document/5d87fa5d748ecde1959d3c8363804629.pdf>

### > Référent "Protection du licencié" au sein du club

Les clubs peuvent désigner un **référent "Protection du licencié"** ou une **personne de confiance** au sein du club. Cette personne aura pour rôle les tâches liées à la **prévention** et devra être **disponible pour écouter et orienter au mieux les licenciés** confrontés à tout type de violences que ce soit au club ou en dehors.

## Associations en lien avec le mouvement



Cliquez sur le logo pour accéder au site internet de l'association

## Les petits +

### Organiser une action de sensibilisation



Privilégier une **association locale** pour mettre en avant et dynamiser la vie associative de son territoire. Possibilité de chercher celle-ci via votre municipalité ou votre communauté de communes.

Favoriser l'organisation de sensibilisations en parallèle de mouvements mentionnés dans le **calendrier #MarquerDemain** (journées internationales, mois sans tabac, Octobre rose, ...)



Intégrer un maximum de personnes aux sensibilisations et **toucher un public large et varié** au sein du club (joueurs, parents, dirigeants, bénévoles, éducateurs, ...)

Communiquer sur son projet via son site, ses réseaux et la presse. Permettre ainsi, aux personnes gravitant autour du club de se tenir informé et de **valoriser l'image** de celui-ci.



Ne pas penser une action de sensibilisation comme un événement ponctuel mais comme **une action s'inscrivant dans un projet plus global** s'étalant sur l'ensemble de la saison (affichages, en parler régulièrement, activités/jeux incluant la thématique, ...).

À afficher et diffuser dans votre club



Numéro pour signaler toutes situations où un enfant est en danger ou risque de l'être